



Date de stage d'observation 3ème

publié le 27/08/2018

Madame, Monsieur,

Les élèves de TROISIEME effectuent chaque année un stage en entreprise d'une durée de 4 jours.

Celui-ci se déroulera du **mardi 22 au vendredi 25 janvier 2019**.

Cette activité s'inscrit dans un processus global visant à aider l'élève dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation.

Le choix du stage peut être en rapport avec la profession envisagée par l'élève plus tard mais ce n'est pas impératif. Il s'agit de permettre à nos collégiens de découvrir une autre réalité, d'approcher le monde du travail et de s'enrichir humainement de cette expérience.

Les démarches qui entourent la réalisation du stage sont également prévues dans cette perspective.

Écrire pour trouver un lieu de stage, aller se présenter, faire état de ses motivations, sont autant de moyens de développer l'esprit d'initiative et le désir d'autonomie de votre enfant.

PS : la convention de stage ainsi que les courriers d'information sont remis par le professeur principal.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.